

Revue de presse

Décembre 2016 – Janvier 2017

Cette revue de presse propose une sélection d'articles de la presse quotidienne et hebdomadaire, ainsi que de sites Internet, sur le secteur des accueils collectifs de mineurs.

Table des matières

Du côté des accueils de loisirs	2
Quand les enfants défendent la gratuité pour les centres de loisirs.....	2
La Caf du Nord propose un label « LALP »	2
Des articles autour des projets	2
Agressions sexuelles sur des enfants	3
Du côté des colonies de vacances	4
L'UCPA se développe	4
Baisse de la fréquentation et condamnation.....	4
Une application pour compter les enfants	4
Retour de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs.....	5
La JPA lance sa campagne 2017	5
Du côté des formations BAFA	6
Comment financer son Bafa à moindre coût ?	6
Du côté des associations	6
A la recherche de bénévoles.....	6
Du côté des études	7

Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes

Association constituée de la JPA et de l'UNAT

7 rue Pérignon, 75015 PARIS

07.68.33.68.59 / ovlej@ovlej.fr

www.ovlej.fr

Du côté des accueils de loisirs

En décembre, de très nombreux articles, dans la presse régionale, informent les lecteurs de l'ouverture ou la fermeture des accueils de loisirs durant les vacances scolaires de Noël, détaillent le programme des activités ou encore indiquent les dates d'inscription. A la mi-janvier, les mêmes types d'articles paraissent, cette fois pour les vacances d'hiver. Ils sont également accompagnés de quelques articles sur le recrutement d'animateurs pour les vacances d'été.

Les articles qui relatent les activités mises en place par les accueils de loisirs sont toujours nombreux et positifs.

Ces articles ne sont pas mentionnés dans cette revue de presse.

Quand les enfants défendent la gratuité pour les centres de loisirs

Haut conseil de la famille et de l'enfance : quand les jeunes jugent les lois

Radio France, 14 décembre 2016, <http://www.francetvinfo.fr>

En 2017, douze jeunes âgés de 9 à 15 ans vont pouvoir donner leur avis sur certains projets de lois. Ils ont été intronisés au Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) le 13 décembre 2016. C'est une première au niveau national. Si la première réunion n'aura lieu que le 1^{er} février, les jeunes ont déjà des idées sur ce qu'ils veulent défendre. Ainsi, « *Émeline, en classe de troisième à Aix-les-Bains (Savoie), espère obliger les communes à créer des centres de loisirs 100 % gratuits pour tous les adolescents.* »

La Caf du Nord propose un label « LALP »

Un « enfant du quartier » pour mieux aider les jeunes

Nord Éclair, 15 décembre 2016

Financé par la Caf du Nord, le programme « LALP » (lieu d'accueil de loisirs et de proximité) « *a pour ambition de mieux accompagner les jeunes de 12 à 17 ans, pour les amener à développer leur autonomie et à devenir citoyens.* » Acti'Jeunes a saisi cette opportunité et a réorganisé l'équipe : l'accueil de loisirs ne s'adresse désormais qu'aux 6-11 ans, les adolescents s'emparant du LALP. Un nouvel animateur, « *enfant du quartier* », a été recruté pour cette nouvelle mission : proposer aux collégiens et lycéens de monter des projets eux-mêmes.

Des articles autour des projets

Un film sur l'égalité des sexes par des adolescents

La dépêche du midi, 8 décembre 2016

Quinze adolescents d'un accueil de loisirs ont travaillé sur un projet de film sur la thématique de l'égalité femmes-hommes. Plusieurs saynètes « *mettant en lumière les discriminations dont sont*

victimes les femmes par rapport aux hommes notamment sur le plan de l'embauche, des métiers mais aussi des salaires » ont ainsi pu être présentées aux familles du quartier.

Les Sucrs en herbe favorise l'ouverture à l'éducation populaire

Le progrès - Lyon, 8 décembre 2016

Quatre fédérations ont organisé une Semaine de l'éducation populaire autour du « vivre ensemble ». L'accueil de loisirs des Sucrs en herbe a participé à cette semaine au travers d'un projet humanitaire porté par un des animateurs. « *« Jeux naissent solidarité » a pour but d'amener les enfants de l'accueil à se mobiliser pour venir en aide à d'autres enfants, tant au niveau matériel que financier.* » 600 € ont été récoltés pour une école au Sénégal.

Accueil de loisirs : la socialisation de l'enfant

La dépêche du midi, 3 janvier 2017, <http://www.ladepeche.fr>

« La socialisation de l'enfant constitue la finalité du projet pédagogique mis en place ces dernières années à l'accueil de loisirs ». Dans ce cadre, l'actuel projet d'animation est consacré à l'enfant citoyen, au travers de la découverte des autres et de nous. Des rencontres avec des enfants en situation de handicap et des personnes en maison de retraite, mais également une rencontre sportive inter centres, sont prévues pour permettre échanges, compréhension, tolérance et respect.

Agressions sexuelles sur des enfants

Un instituteur jugé pour le viol ou l'agression de 30 fillettes

AFP, 6 décembre 2016

Un enseignant comparaît devant les assises de Savoie pour avoir violé et agressé sexuellement trente fillettes : 19 de ses élèves entre 2011 et 2013 et 11 enfants lors d'un camp de vacances équestre à l'été 2012. L'enseignant a reconnu les faits.

Article repris par de nombreux médias : France 3, La Meuse, Nord Eclair, La Province, L'indépendant, La Nouvelle Gazette, La Capitale, Sud Presse,...

Charente-Maritime : le directeur pédophile d'un centre de vacances condamné à 20 ans de réclusion criminelle

France 3, 16 décembre 2016

Le 16 décembre, la cour d'assises de Savoie a condamné l'ex instituteur à 20 ans de réclusion criminelle. « *C'était la peine maximale encourue pour ces crimes et celle qui avait été requise par l'avocat général.* »

Arcachon : un animateur mis en examen pour agressions sexuelles sur des enfants

Sud Ouest, 19 janvier 2017, <http://www.sudouest.fr>

Fin décembre, un animateur d'un centre aéré a été mis en examen, suspecté d'avoir commis, en 2015 et 2016, des agressions sexuelles sur plusieurs enfants de 5 ans et moins. « *Selon France Bleu, le jeune homme a été suspendu de ses fonctions au service petite enfance de la Ville, à la rentrée.* »

Du côté des colonies de vacances

L'UCPA se développe

Colonies de Vacances : l'UCPA absorbe 2 associations ALUDEO et Accueil et Loisirs Pyrénéens

TourMag, 21 décembre 2016, <http://www.tourmag.com>

« Dans le cadre de l'enrichissement de son offre de colonies de vacances et de séjours scolaires, l'UCPA vient d'absorber deux associations de tourisme social : ALUDEO et Loisirs Pyrénéens. » Si ALUDEO propose des colonies de vacances et des classes de découvertes, Loisirs Pyrénéens gère des centres de colonies de vacances. Les séjours scolaires et colonies de vacances de l'UCPA représentent plus de 600 000 journées de vacances par an.

Baisse de la fréquentation et condamnation

Pourquoi les enfants ne partent-ils plus en colonie de vacances ?

La Voix du Nord, 20 janvier 2017 (Web)/22 janvier 2017(Papier), <http://www.lavoixdunord.fr>

Du fait d'une baisse de la fréquentation, deux associations s'unissent, pour la première fois, pour maintenir un séjour au ski en février. Si les raisons évoquées par les administrateurs des deux associations sont d'ordres économiques, l'auteur de l'article fait également référence à la perte de confiance des parents.

L'association In Vivo condamnée pour « faute de surveillance » suite au décès d'un enfant

Nord Éclair, 26 janvier 2017, <http://www.nordeclair.fr>

Une association organisant des colonies de vacances vient d'être condamnée par le tribunal de grande instance de Lille pour « faute de surveillance ». A l'été 2012, le décès d'un enfant de 11 ans survient suite à une chute accidentelle dans un ravin, lors d'un séjour en Ardèche.

Une application pour compter les enfants

Fini d'oublier les enfants !

Aujourd'hui en France, 21 décembre 2016

« On ne compte plus les histoires d'enfants oubliés dans les bus ou sur des aires d'autoroute, lors d'activités dans le cadre des centres aérés ou de sorties scolaires. » Une société française propose depuis peu une application mobile de comptage « Groupeer Check ». A l'aide de bracelets distribués aux enfants et connectés au téléphone de l'animateur, l'application comptabilise instantanément le nombre d'enfants.

Retour de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs : comment ça marche

L'Obs, 16 janvier 2017, <http://www.nouvelobs.com>

L'autorisation de sortie du territoire, supprimée en 2012, est de nouveau obligatoire depuis le 15 janvier 2017. « Pour voyager à l'étranger, un mineur doit donc désormais présenter une pièce d'identité, l'autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale et la photocopie du titre d'identité du responsable légal qui l'a signée. » Cette mesure s'applique à tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité, et à tous les voyages, individuels ou collectifs.

Cette thématique a fait l'objet de plusieurs articles dans la presse : Lefigaro.fr, Le Huffington Post, Sud-Ouest, Aujourd'hui en France, 20minute.fr.

La JPA lance sa campagne 2017

La Jeunesse au plein air a lancé sa campagne 2017

Le Berry Républicain, 17 janvier 2017

Lors d'un discours en présence d'élus, d'enseignants et de membres d'associations partenaires, le Président de la JPA du Cher a lancé la nouvelle campagne annuelle de la JPA. « Depuis 2011, elle incite les écoles et collèges du département à sensibiliser les élèves et leurs parents sur les thèmes de la solidarité envers les enfants qui ne peuvent pas partir en vacances. » Des fonds sont également collectés, permettant de faire partir des enfants du département en colonies de vacances.

Lancement de la 72^e campagne de solidarité de la Jeunesse au plein air

Le Progrès - Lyon, 21 janvier 2017

La présentation officielle de la 72^e campagne de solidarité de la JPA a eu lieu à la mairie de Firminy, dans la Loire, en présence, notamment, du maire et d'élèves de CE2, mis à l'honneur pour une collecte fructueuse. Dans la Loire, en 2016, la collecte de la JPA a permis d'aider 2 865 départs en vacances, sous forme de bourses.

Cette thématique a également été reprise par d'autres quotidiens régionaux.

Du côté des formations BAFA

Comment financer son Bafa à moindre coût ?

La Ville lance l'opération « Du bénévolat pour mon Bafa »

La Provence, 26 janvier 2017

La Ville de Salon lance une opération « Du bénévolat pour mon Bafa ». Les jeunes sélectionnés dans le cadre de ce dispositif s'engagent à effectuer une mission bénévole de 40 h dans une des structures de loisirs de la ville et, en échange, la municipalité prend en charge le coût de la formation au Bafa. Pour cette première année, ce dispositif sera ouvert à 20 jeunes Salonais. « *Cela correspond aux besoins que nous avons l'été.* »

Quand l'éducation populaire joue du low cost

La Tribune, 26 janvier 2017

A Bordeaux, l'association d'éducation populaire Arc en Ciel propose des formations Bafa à des prix inférieurs à ceux du marché, dans l'objectif de rendre la formation accessible au plus grand nombre. Ces prix s'expliquent notamment par l'itinérance et les contrats renouvelés chaque année par les partenaires. Le seul salarié permanent de l'association n'a pas de bureau fixe et travaille avec différentes collectivités depuis plusieurs années, ce qui permet de générer l'activité nécessaire au fonctionnement de l'association.

Du côté des associations

A la recherche de bénévoles

Le Centre de loisirs éducatifs en Langeadois dissous faute de candidats

La Montagne, 8 décembre 2016

Le Centre de loisirs en Langeadois (CLEL) n'avait aucune raison de fermer : bilan 2016 positif et fréquentation stable, le centre répondait à un besoin de garde de proximité pour les familles. Néanmoins, le bureau n'a pas souhaité se représenter et aucun bénévole ne s'est présenté pour son renouvellement. Le bureau a donc « décidé la dissolution de l'association ».

Michèle Bouchain, une vie au service de la mixité sociale

Le Populaire, 14 décembre 2016, <http://www.lepopulaire.fr>

Michèle Bouchain devrait quitter la présidence de l'association La colonie de vacances en avril 2017. « *Aujourd'hui, l'association emploie quatre salariés permanents mais peine à attirer de jeunes bénévoles.* » L'association, qui a proposé des colonies de vacances jusque dans les années 2000, permet aujourd'hui à des familles à faible revenu d'accéder à des vacances à prix abordable.

Du côté des études

« Jouer en maternelle prépare au métier de citoyen »

Le café pédagogique, 12 janvier 2017, <http://www.cafepedagogique.net>, New York University, 10 janvier 2017, <http://www.nyu.edu/>

Le site Internet « Le café pédagogique » se fait le relais d'une étude publiée dans *Applied Developmental Science*, montrant que le jeu à l'école maternelle prépare les enfants à devenir des citoyens.

L'étude réalisée par Jennifer Stuto, New York University, part du constat qu'un « écart d'engagement civique » existe, aux Etats-Unis, entre les jeunes à faible revenu et ceux à revenu élevé. Près de 23 000 enfants grandissant dans la pauvreté ont ainsi été suivis de l'école maternelle jusqu'à la 4^{ème}. L'objectif était, en effet, d'examiner les origines du développement de l'engagement civique, car peu de recherches ont porté sur les jeunes enfants. Pourtant, l'engagement civique se développe bien avant l'adolescence et l'âge adulte.

L'étude fait le lien entre les jeux réalisés à l'école maternelle et l'engagement des jeunes dans des activités extra scolaires quelques années plus tard, considérant celles-ci comme des précurseurs de l'engagement civique. L'auteur démontre ainsi l'existence d'une trajectoire de développement vers l'engagement civique dès la petite enfance.

« Les jeux en classe donnent l'opportunité à l'enfant de développer des fonctions exécutives comme le contrôle des émotions, la résistance aux impulsions, l'exercice du self-control. En jouant les enfants deviennent membres d'un groupe social et suivent des règles. » Les jeux permettent de développer trois fonctions (inhibition, mémoire de travail et flexibilité cognitive), considérées comme des aptitudes fondamentales au développement d'un engagement civique ultérieur.